

GUIDE DE CONFORMITÉ LABEL QUALITÉ

Critère 6.1 : Veille Législative, Professionnelle et Pédagogique

BJ AUTO ECOLE

1. Objectif du Critère 6.1

Le critère 6.1 (équivalent à l'indicateur 23 du référentiel national Qualiopi) exige de l'école de conduite qu'elle mette en place une veille active sur son environnement professionnel et réglementaire. L'établissement doit non seulement collecter ces informations, mais également prouver qu'elles sont partagées et exploitées en interne avec le personnel.

Rappel de l'auditeur : Il ne suffit pas de collecter l'information, vous devez formaliser son partage avec vos enseignants de la conduite (comptes-rendus, e-mails de synthèse, etc.).

2. Les 3 Axes Obligatoires de la Veille

- **Veille réglementaire et légale** : Suivi des évolutions du Code de la route, de la réglementation des examens, du droit du travail et des critères de financement de la formation professionnelle.
- **Veille compétences et métiers** : Suivi des certifications professionnelles, de l'évolution des compétences requises pour les enseignants (REMC, formations continues obligatoires fco).
- **Veille pédagogique et technologique** : Suivi des innovations d'apprentissage (outils numériques, simulateurs de conduite, nouvelles méthodologies d'animation de sessions de code).

3. Grille de Suivi et Registre de Veille (Modèle)

Période	Type de Veille	Source & Information Clé	Action / Mode de partage interne
Avril 2025	Réglementation	Décret Légifrance sur l'accès aux examens de conduite.source permis mag	Communiqué lors de la reunion mensuel à l'équipe pédagogique

Octobre 2025	Technologique	Test d'une nouvelle application de suivi d'apprentissage.	Point abordé lors de la réunion d'équipe du 18/10
Mars 2026	Métier / Compétences	Webinaire Mobilians sur la formation continue des moniteurs.	Compte-rendu partagé bureau aigrefeuille.